

COMPTE-RENDU REUNION DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil municipal dûment convoqué le 17.09.2020, s'est réuni en session ordinaire le jeudi vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures trente, sous la Présidence de Martine FOURDRAINE.

Etaients présents : Mme FOURDRAINE, Mme LANDOUAR, Mr CHÉRY et dans l'ordre du tableau : Mme SARAZIN, Mr GILLET, Mr DÉsirÉ J-C, Mme PIPARD, Mr BAUDON, Mme LOGRE, Mr DÉsirÉ G. Mr ROBLAIN.

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Mme Nicole PIPARD

1) AVIS SUR L'ALIÉNATION D'UN CHEMIN SITUÉ À LAVEAUX PRÉALABLEMENT À LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil municipal accède, à l'unanimité des voix, à la demande de Monsieur GUESSET Pierre, propriétaire à Laveaux, d'acquérir 90 ml de chemin rural situé le long de sa grange ; étant précisé qu'actuellement cet accès n'a plus de fonction, rendu inutilisable, obstrué par une végétation haute et dense. Madame le Maire est autorisée à engager la procédure de bornage du terrain ainsi que l'enquête publique réglementaire.

2) DÉCISION SUR LES MODALITÉS DE GESTION DE PARCELLES AGRICOLES AUX BAUDONS

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, d'engager les démarches afin de procéder au transfert des biens appartenant à la section des villages des Baudons et des Brossats dans le patrimoine communal.

3) AVIS SUR LE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE ENVIRONNEMENTAL PRÉSENTÉ PAR IMAGIN'RURAL DANS LE CADRE DES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ MISES EN ŒUVRE PAR LA FERME ÉOLIENNE DE IDS SAS

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité des voix, Madame le Maire à signer le contrat type de prestation de service environnemental, tel que présenté par l'association Imagin'Rural et joint à la convocation à la présente séance. Il est précisé que ces mesures en faveur de la biodiversité (plantation de haies) sont mises en œuvre par la Ferme Eolienne de Ids dans le cadre de la construction du parc éolien.

4) AVIS SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, de ne pas donner suite à la demande de participation au FSL transmise par le Conseil départemental pour l'année 2020 et motive sa position par le manque d'informations s'agissant de bénéficiaires habitant la Commune.

5) POINTS DES TRAVAUX ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Madame le Maire informe le Conseil municipal de la finalisation des choix relatifs aux matériels de voirie : remplacement de la tête de coupe pour le broyeur de haies (7 600 € HT – 9 120 € TTC), redressage et rééquilibrage du rotor de la faucheuse (616 € TTC).

- Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix, les offres de l'entreprise Brunet pour :

* la mise en place de 2 fenêtres au logement communal de l'ancienne école de filles, d'un montant de 2 345 € HT – 2 473,98 € TTC, et autorise Madame le Maire à solliciter le SDE 18 pour un financement de 234,50 €,

* le remplacement à neuf de la porte du garage du logement de la mairie pour un montant de 1 730 € HT / 1 903 € TTC.

- Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix, l'offre de l'entreprise Bordat pour la fourniture et la livraison de 210 T de cailloux pour un montant de 2 422,50 € HT – 2 907 € TTC.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Le travail des commissions communales est exposé par les adjoints : la voirie et l'action sociale.

- Le repas de fin d'année à l'attention des aînés de la Commune est annulé du fait de l'évolution des contaminations au COVID 19 ; les aînés se verront donc remettre un colis repas de fête.

.../...

- Mfo précise les conditions de reprise de l'école et du service de la cantine dans un contexte sanitaire encore délicat.
- La distribution du bulletin municipal est prévue d'ici à quinze jours.
- Un point de situation sur les emplois communaux est effectué en lien avec les proches échéances concomitantes d'une disponibilité et d'un contrat à durée déterminée.

Affiché le 1^{er} octobre 2020

**Le Maire,
Martine Fourdraine,**